



LA GAZETTE DUTHUIT

N°27
Avril 2023

Bulletin Municipal de la Commune du Thuit de l'Oison



EDITO

Chères administrées, chers administrés,

C'est avec plaisir que nous vous retrouvons à travers la gazette mais surtout dans les différentes manifestations telles que l'exposition de peinture et de sculpture, le Technocom, la foire à la puériculture de Thuit-Anger, celle de Thuit Marmaille, la soirée fruits de mer et autres animations des associations.

Vous trouverez dans ce numéro le vote du budget qui certes est un moment important dans la vie de la commune mais celui de vous retrouver et de vous écouter l'est encore plus pour nous.

Monsieur le Président de la Communauté de Communes Roumois Seine, Vincent Martin, souhaite arrêter la prise en charge du temps du midi pour les élèves de primaire des communes de l'ancienne Communauté de Communes d'Amfreville la Campagne.

Aujourd'hui, les animateurs s'occupent des enfants sur le temps du midi sauf dans les locaux du restaurant scolaire. Pour cela, la Communauté de Communes Roumois Seine bénéficie de 70 % d'aides de la CAF, soit un coût total pour les quatre communes de 22 000 €.

À compter de septembre, ce sera à la commune de gérer ce temps du midi, il sera alors nécessaire de créer neuf emplois, le coût s'élèverait à plus de 36 000 € par an pour nous seuls. Vous comprendrez aisément que nous nous battons contre ce choix qui a été décidé sans aucune concertation depuis plusieurs mois. Nous avons demandé l'accès aux frais de fonctionnement et d'investissement pour les autres communes dotées de crèches, d'accueil de loisirs... de bâtiments financés par l'intercommunalité. Un refus a été fait à chaque fois. Alors comment s'assurer de

l'équité qui doit régner dans une intercommunalité ? Monsieur le Député, Philippe Brun, nous soutient et demande la révision de cette décision, espérons que le Président entende raison !

Autre raison de discordance avec cette communauté de communes : la délégation de service public attribuée à la SAUR pour la gestion de l'assainissement collectif de Thuit-Anger. Nous nous sommes ardemment battus afin de pouvoir continuer à travailler avec la Métropole Rouen Normandie qui gérait le réseau depuis sa création. Mais encore une fois nous n'avons pas été entendus par Le Président Vincent Martin sous des prétextes infondés. Pour les habitants du Thuit-Anger, l'interlocuteur sera donc à présent la SAUR, vous trouverez dans cette gazette toutes les informations nécessaires.

Pour finir sur des points positifs, sachez que, au niveau communal, nous avançons et vous découvrirez au fil de cette édition les projets à court et moyen terme avec notamment la réfection de la rue Delamarre (D85) de l'entrée du Thuit-Anger côté Elbeuf jusqu'au cassis. Ces travaux indispensables compte tenu de l'état de cette chaussée sont une première étape et continueront au fil des années. Il est important de signaler qu'ils sont pris en charge financièrement par le Département de l'Eure.

Vous souhaitant une bonne lecture,

Je me permets de vous réaffirmer, par nos différentes actions, notre volonté de bien vivre ensemble au Thuit de l'Oison.

Pour le Conseil Municipal,
Le Maire, Gilbert DOUBET

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie du Thuit de l'Oison
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à
18h00

www.thuitdeloison.fr
mairie@thuitdeloison.fr
Facebook : le Thuit de l'Oison
Twitter : @lethuitdeloison
02.32.96.00.90

En cas d'urgences :
07.88.35.81.94

C.C.A.S. : Tél. : 02.32.96.00.90

Mail : ccas@thuitdeloison.fr
Médiathèque : 09.61.69.86.44
mediatheque@thuitdeloison.fr

Numéros d'urgences
SAMU : 15
Sapeurs-pompiers : 18
Police Secours : 17

Gestion assainissement SAUR
02.35.77.86.67
06.04.59.71.39

Services sociaux et médico-
sociaux :
85, rue d'Elbeuf
27520 Grand Bourgtheoulde
Tél. : 02.35.87.70.51
Accueil Téléphonique :
du lundi au vendredi de 8h30 à
12h30 et de 13h30 à 17h30
Accueil Physique :
le mardi et jeudi de 9h à 12h et
de 14h à 17h
le vendredi de 9h à 12h

Environnement

Le ramassage des branchages se fera sur rendez-vous au plus tard le vendredi qui précède les jours de ramassage, listés ci-dessous.

Prenez rendez-vous soit à l'adresse suivante :
mairie@thuitdeloison.fr
soit directement à l'accueil de la mairie.

Pour rappel, il convient d'attacher vos branchages en fagots d'une longueur de 1,50 m maximum.

Mardi 18 avril

Mardi 02 mai

Mardi 16 mai

Mardi 30 mai

Mardi 13 juin

Mardi 27 juin

Mardi 11 juillet

Mardi 25 juillet

Mardi 08 août

Mardi 22 août

Mardi 05 septembre

Mardi 19 septembre

Mardi 03 octobre

Mardi 17 octobre

Mardi 31 octobre

Robot tondeuse et/ou vélo électrique

Toujours dans un souci d'écologie et d'aide à ses citoyens, la Municipalité a voté lors de sa séance du 9 février dernier, une participation financière pour l'acquisition d'un robot tondeuse et/ou d'un vélo électrique.

Pour bénéficier de cette aide, l'achat doit être effectué entre le 1er avril et le 30 juin 2023.

Merci de déposer un dossier complet en mairie avant le 13 juillet 2023, contenant :

- Facture acquittée
- Justificatif de domicile
- RIB
- Justificatif du nombre de personnes vivant au foyer (pour la demande de participation au vélo électrique).

La Commune met gracieusement à disposition de ses administrés du broyat.

Pour en disposer, prenez rendez-vous en mairie : 02 32 96 00 90.

Le broyat sera ensuite à retirer directement aux Services Techniques.

Bac d'ordures ménagères pucé

Pour ceux qui n'auraient pas encore fait la démarche, nous vous rappelons que très prochainement les bacs à ordures ménagères non pucés ne seront plus collectés.

Si ce n'est pas encore fait merci de prendre contact en mairie au 02 32 96 00 90. Faites-nous part des difficultés que vous rencontrez, nous chercherons une solution ensemble.

Dépôts sauvages

Nous rappelons aux personnes qui déposent des cartons ou autres déchets à côté des bacs d'apport volontaire que cela est interdit et constitue un dépôt sauvage puni par la loi (L 541-3 du code de l'environnement).

Déchetteries

La déchetterie est passée aux horaires d'été depuis le 1er avril : lundi et jeudi 14h à 18h, mardi, mercredi, vendredi et samedi 9h à 12h et 14h à 18h.

Frelons asiatiques :

Que faire en présence d'un nid

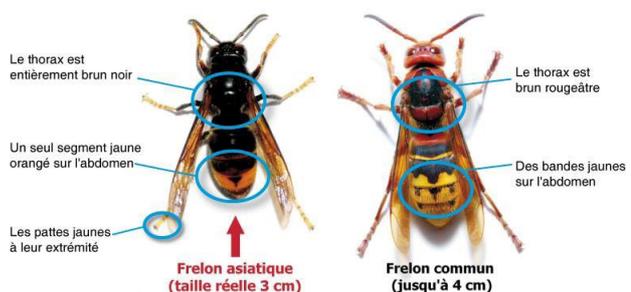
Identification du frelon asiatique :

Il est facile de différencier le frelon asiatique du frelon européen et des guêpes car son corps est relativement plus foncé et contrairement au frelon européen, l'extrémité de ses pattes est jaune.

Si vous découvrez un nid, n'intervenez pas seul et contactez la Mairie : 02 32 96 00 90.

Attention ! Une destruction sauvage du nid (tir au fusil, utilisation d'une lance à eau...) engendre un risque très élevé d'attaque collective de la colonie, favorise la dispersion des reines qui recréeront d'autres nids

Le piégeage est vivement déconseillé car il présente un risque important pour les populations d'insectes locales.



QUELQUES RAPPELS IMPORTANTES

J'aime ma Commune et je respecte les réglementations !

Réglementation sur le bruit :

L'arrêté municipal du 15 juillet 2020 autorise les bruits liés aux travaux de bricolage et de jardinage.

- Du lundi au vendredi inclus de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h30.

- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Ils sont interdits en dehors de ces horaires ainsi que les dimanches et jours fériés.

Tout bruit de comportement gênant, produit sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit de jour comme de nuit. Les propriétaires d'animaux doivent prendre les mesures propres à assurer la tranquillité du voisinage.

Les haies en bordure des voies de la commune :

L'arrêté municipal du 6 juillet 2020 impose la taille des haies à l'aplomb des voies de la commune. Les arbres, arbustes doivent être élagués pour empêcher de toucher les réseaux aériens. En cas de non-exécution, la mairie se réserve la possibilité de tailler les haies en facturant au propriétaire ou au locataire.

Rappels sur les tailles de haies :

Les arbres, haies et arbustes en limite de propriété

Les articles 671 et 672 du Code Civil indique que :

-Les arbres dépassant 2m doivent être plantés, au minimum, à 2m de la clôture.

-Les arbres inférieurs à 2m peuvent être plantés jusqu'à 50 cm de la clôture.

La distance est mesurée à partir du milieu du tronc de l'arbre.

Il est interdit de couper les branches venant sur votre terrain.

Il est interdit de cueillir les fruits de l'arbre de votre voisin qui dépassent sur votre terrain.

En revanche il est autorisé de ramasser les fruits tombés sur votre terrain.

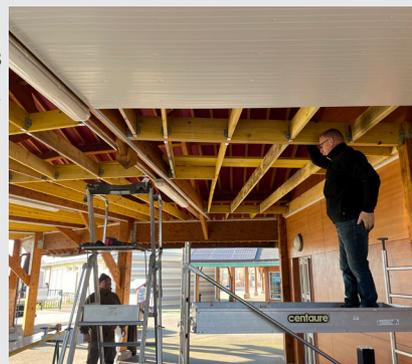
Interdiction de brûler :

L'arrêté municipal du 12 juin 2020 interdit tout brûlage de déchets verts ou ménagers dans la commune du 1er janvier au 31 décembre. La valorisation des déchets verts en compostage, en paillage, en broyage ou le dépôt en déchetterie doivent être privilégiés.

Quelques travaux en image

Plafond préau

Afin d'éviter le nichage des pigeons sous le préau de l'école primaire, des plaques de PVC ont été installées par les agents techniques communaux. Ils continuent cette tâche sur les autres préaux de la cour élémentaire. Merci à eux.



Voies Partagées

Vous avez remarqué ? Un marquage et des nouveaux panneaux sont apparus rue Delamarre, rue Henri de Campion, rue de Thuit-Simer jusqu'au chemin menant rue du Chemin du Parc et rue de l'Oison. Ce sont nos



voies partagées. Dans quel objectif ? partager la route, entre les voitures et les vélos, réduire la vitesse des voitures sans autres aménagement. Le rétrécissement visuel de la chaussée favorise la diminution de la vitesse et initie les cyclistes à rester sur la droite. Nous espérons que les CVCB (Chaussée à Voie Centrale Banalisée) permettront de favoriser l'utilisation des vélos et amélioreront la cohabitation parfois difficile entre les différents usagers.

Bonne route et soyez prudents, un marquage et des panneaux ne remplacent pas la vigilance et le respect des règles du code de la route.



Groupement d'achat Communal de Pellet

NOUVEAU

Le CCAS du Thuit de l'Oison organise un GROUPEMENT D'ACHAT de PELLETS en partenariat avec l'entreprise locale HEMERYBOIS, située à Bosroumois.

Plusieurs avantages :

- Granulés fabriqués en France
- Granulés de haute qualité, 100 % résineux
- 2 choix possibles :

EN+A1
Une palette contient
72 sacs de 15kg/
palette



DIN+
Une palette contient
66 sacs de 15kg/
palette



Après négociations avec l'entreprise, les habitants du Thuit de l'Oison bénéficient d'une **RÉDUCTION** de 35 € / palettes. (cours du pellet en baisse actuellement).

- Livraison offerte à domicile du lundi au samedi.
- Possibilité de commander par palette ou demi-palette.
- Livraison au mois de juin.

La Société HEMERYBOIS, prendra contact avec vous pour confirmer la date de livraison et le tarif applicable à cette date (cours du pellet en baisse actuellement).

Pour en bénéficier, compléter le bulletin d'inscription joint et déposez-le à la mairie au plus tard le 17/05/2023.

✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. : Mail :

Choix du Produit : EN+A1 DIN +

Nombre de palettes : Nombre de demi-palettes :

Le Secours Populaire s'installe au Thuit de l'Oison

Le Secours Populaire de Bourgtheroulde tenait son Assemblée Générale vendredi 24 mars dans la salle des fêtes de Thuit Simer.

À cette occasion, la Communauté de Communes Roumois Seine a signé une convention de mise à disposition de locaux avec le Secours Populaire, qui devient, Secours Populaire du Roumois dont le nouveau siège social se situe à la mairie du Thuit de l'Oison.



Ces locaux se trouvent dans le village d'entreprise de la Zone d'Activités de Thuit Anger et seront opérationnels après quelques travaux.

Après 17 années à la présidence du comité du Secours Populaire, Florence Guimbard a souhaité ne

pas renouveler son mandat. Le nouveau bureau, issu de l'Assemblée Générale, a élu Thierry Lemarchand comme nouveau président de l'association.



Informations Travaux

Nous vous informons que la Route Départementale 85 traversant Le Thuit de l' Oison, de Thuit-Anger à Yville va être refaite par Le Département. Ces travaux s'effectueront par tronçons et s'étaleront sur 2023, 2024 voir 2025. Le premier tronçon va de l'entrée de Thuit-Anger en provenance d' Elbeuf jusqu'au cassis à la hauteur du 27, rue Delamarre **du 15 au 17 mai 2023.**

Une information aux riverains est prévue la semaine précédant l'ouverture du chantier.

La Tribune

C'est le printemps !

Quoi de neuf dans notre commune, après ces quelques mois d'hiver ? Les conseils municipaux ont été un peu plus fréquents ces derniers mois, vote du budget oblige. Pas d'avancées majeures dans les choix budgétaires, la participation citoyenne et celle des élus des commissions y étant toujours absente. De manière plus générale, nous estimons que certaines décisions, prises en petit comité, nécessiteraient un vote du conseil municipal.

Vous êtes quelques-uns à nous alerter sur le fait que les débats ou questions diverses soient accessibles tardivement. Effectivement depuis juillet 2022, la liste des délibérations est accessible rapidement. En revanche, le procès-verbal, mentionnant l'ensemble des débats, nécessite une validation par les élus, qui se fait lors du conseil suivant. A l'heure de l'écriture de cette tribune, vous avez donc accès aux délibérations du 09 février, et au procès-verbal du 29 janvier. L'idéal étant, bien sûr, d'assister aux conseils municipaux pour être dans le feu de l'action ! Sauf mention spécifique préalable, tous les conseils, même le Débat d'Orientation Budgétaire, sont publics. Vous avez pu lire dans la presse qu'une journaliste a été sommée de partir avant les discussions du DOB. Nous ne cautionnons évidemment pas ce type de pratiques, antidémocratiques.

C'est le printemps et vous ne verrez pas reflourir quelques arbres de la commune, abattus « par principe de précaution ». Nous savons que vous êtes attachés à ces grands arbres qui verdissent notre commune et que vous vous inquiétez du nombre important ayant disparus ces dernières années. Outre les motifs qui ont motivés ces abatages (maladies, risques de chute...), c'est avant tout le manque d'information et de communication dont vous nous faites part. Evidemment, nous savons aussi que replanter, même en nombre, ne compense pas l'impact écologique de la perte de ces puits de carbone, auprès desquels il faisait bon prendre le frais lors des épisodes de canicule. Misons sur un entretien régulier et respectueux afin de ne plus en voir disparaître...

C'est le printemps ! Partout, on organise des événements : le printemps du cinéma, le printemps des poètes, des cimetières, des montagnes... Et nous, quel printemps, voulons-nous pour notre commune ? Synonyme de renaissance, nous espérons qu'il vous permettra de croiser plus souvent vos voisins, d'embellir votre jardin, d'aller chercher les enfants ou petits-enfants à pied plutôt qu'en voiture, de flâner chez nos commerçants. Bref, un printemps de rencontres !

Au plaisir !

Mélanie, Denis, Magalie, Éric, Noémie, et tous les membres non élus de l'Autre choix au Thuit de l'Oison restés fidèles au mouvement.

Bons de fournitures scolaires :

Chaque lycéen de la seconde à la terminale, CAP et BEP (sauf alternance et apprentissage) du Thuit de l'Oison peut bénéficier d'un bon d'achat de fournitures scolaires de 45 €.

Ces bons seront délivrés en Mairie **dès le 1er juin** sur justificatif de domicile, ils sont à faire viser par l'établissement scolaire avant leur usage.

Ils pourront ensuite être utilisés dans les magasins suivants jusqu'au **31 octobre 2023** :

- LECLERC de Saint Pierre lès Elbeuf
- LECLERC du Neubourg
- Librairie LEPETIT du Neubourg

- Librairie
PRESS'BOOK de Bourghtheroulde

Mutuelle Communale :

Vous souhaitez une étude comparative, contactez la mairie au 02.32.96.00.90 afin de fixer un rendez-vous.

Les rendez-vous avec l'Association se font exclusivement en Mairie le vendredi sur des permanences définies au préalable.

Les prochaines dates : les vendredis 12 mai et 30 juin 2023.



L' **R** du temps



SERVICE AIDE A DOMICILE

Le service d'aide à domicile de la Communauté de Communes Roumois Seine s'adresse :

- Aux personnes âgées de plus de 60 ans
- Aux personnes de moins de 60 ans qui ont une prise en charge par un organisme, uniquement si ces personnes sont handicapées et perçoivent une prestation compensatoire pour leur handicap

Ce service apporte une **aide à la personne**, dans son cadre de vie, **pour l'accomplissement des tâches de la vie quotidienne, une aide à l'entretien de la maison, un soutien psychologique et social.**

Le commune du Thuit de l'Oison appartient au secteur sud de ce service, *il est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.*

CONTACT : Lydie Caban : l.caban@roumoiseine.fr - Tél : 02 35 77 84 42

Télé-assistance Séniors

La Communauté de Communes Roumois Seine, porteuse de la compétence **Téléassistance en direction des personnes de plus de 60 ans**, a proposé, au cours du Conseil Communautaire du 28 mars 2022, la création d'un **accompagnement financier de 5 € par mois** à l'ensemble des personnes bénéficiant de ce service, après avoir mis fin au contrat qui la liait à un opérateur exclusif.

Cette délibération, votée, permet désormais l'accompagnement d'un nombre de bénéficiaires plus important, en évitant d'imposer le choix de l'opérateur de téléassistance, tout en favorisant le développement de ce dispositif complémentaire aux dispositifs d'aide à domicile contribuant à la sécurité des séniors.

Pour télécharger le dépliant (version remplissable) vous informant de ce service et pour vous inscrire, rendez-vous sur le site internet Roumois Seine à l'espace suivant :

www.roumoiseine.fr/vivre-sur-le-territoire/aide-a-domicile/financer-la-prise-en-charge



NOUVEAU
AU THUIT DE L'OISON



Karline Gréhalle

Cultivez votre mieux-être physique, mental et émotionnel en douceur avec les techniques complémentaires issues de la médecine traditionnelle chinoise.

Praticienne en méthodes ancestrales et en techniques complémentaires issues de la médecine traditionnelle chinoise depuis presque 10 ans maintenant, je me suis spécialisée tout au long de mon parcours professionnel en cancérologie / oncologie, en maladies dégénératives et en gynécologie / obstétrique afin de toujours mieux vous accompagner.



*Je vous accueille
uniquement sur rendez-vous
du lundi au vendredi de 9 h à 19 h*



Karline Gréhalle
34 rue Henri de Campion
27370 Le Thuit de l'Oison
06 79 72 60 26
cabinetkarlinegrehalle@gmail.com



*60 euros par séance
remboursement possible selon votre mutuelle*

Devis sur demande pour les entreprises

Bien évidemment les séances ne se substituent à aucun traitement médical et ne dispensent pas d'un diagnostic réalisé par un professionnel de santé vers lequel je ne manquerai pas de vous orienter le cas échéant.

Retrouvez votre équilibre énergétique

Libérez-vous de vos blocages

Vous ressentez le besoin ou l'envie de :

vous libérer de certains blocages

harmoniser vos énergies

ressentir un apaisement profond

mieux comprendre votre chemin de vie

recevoir des clés pour vivre plus sereinement
certaines situations

Mais aussi :

être soulagé d'une brûlure, d'une inflammation ou
d'une douleur

Ou bien encore.....

libérer votre habitat d'énergies stagnantes.



Étant d'origine Corse, j'ai eu la chance d'avoir une grand-mère qui possédait plusieurs dons pour soulager les autres. Ces dons, elle me les a transmis et je me souviens des moments passés à ses côtés, empreints de traditions et de mysticisme corses que je continue de perpétuer lors de mes soins afin de soulager mes clients.

Souhaitant vous apporter le meilleur, mes soins sont avant tout pour moi un besoin de vous soulager et de vous apporter du bien-être. En effet, je pense que si j'ai la chance d'en avoir hérité c'est uniquement pour le mettre aux services des autres.



Pourquoi un soin

Lorsque l'on vit un traumatisme, événement et situation qui affectent car cela provoque des turbulences ou ralentissement du rythme énergétique qui peuvent se traduire par toutes sortes de déséquilibres. Parfois des malaises au niveau mental, émotionnel, ainsi que physique.

Pour qui :

Toute personne aux prises avec des difficultés dans son corps, ses émotions ou son être profond et qui veut retrouver un bien-être et stimuler ses élans de vie véritable.

Bienfaits du soin

Il est très efficace pour traiter les problèmes nerveux et émotionnels= dépression, fatigue inexplicable, troubles du sommeil, troubles psychologiques donnant lieu à une somatisation comme des allergies, eczéma, arthrite rhumatoïde, etc...

Il procure les bienfaits suivants=

- regain d'énergie
- amélioration de la vitalité
- renforcement du système immunitaire
- soulagement des douleurs et inflammations
- réduction du stress
- bien-être général
- libération des blocages physiques, émotionnels et mentaux
- état profond de paix intérieure
- harmonisation globale de l'être au niveau physique, émotionnel, mental et spirituel
- alignement corps-âme-esprit
- épanouissement spirituel

Je vous accueille uniquement sur rendez-vous du lundi au samedi de 9h à 20h

Laetitia Rinaldi

34 rue Henri de Campion 27370 Le Thuit de L'Oison

06-75-79-20-21 <http://laetitiarinaldi.wixsit>

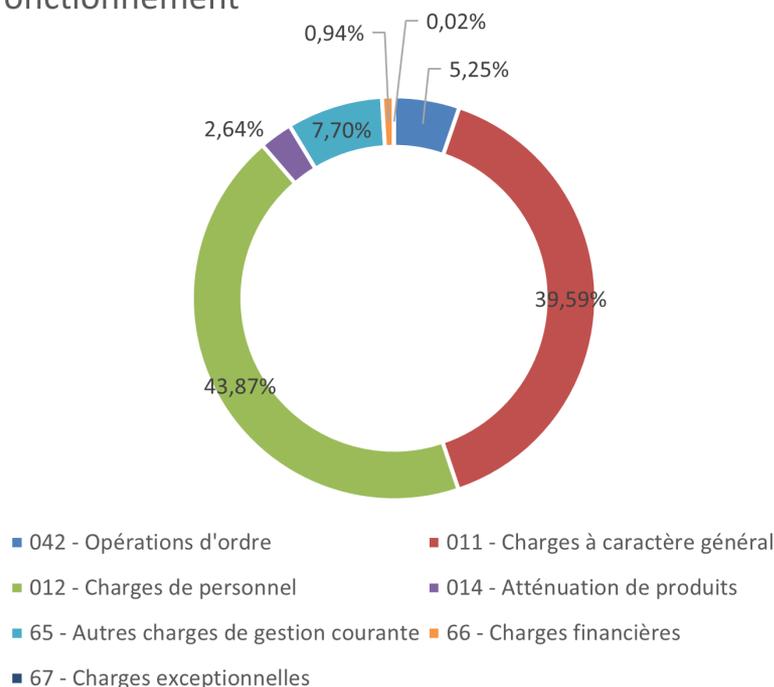
60€ par séance

Mes séances ne se substituent évidemment pas à aucun traitement médical et ne dispensent pas d'un diagnostic réalisé par un professionnel de santé vers lequel je ne manquerai pas de vous orienter le cas échéant.

Côté Finances

Le compte administratif a montré un excédent, les dépenses de fonctionnement en 2022 ont été de 2 353 294.85 € ainsi réparties :

Dépenses de fonctionnement



Le travail du Débat d'Orientation Budgétaire est, à l'habitude, fait en huis clos avec le Conseil Municipal, afin que chacun puisse s'exprimer librement et donner ses idées et remarques en toute démocratie. Cette année, les délais étaient trop courts pour faire cette réunion préalable.

Le budget a été fait grâce aux commissions communales notamment celles des travaux, de la sécurité routière et de la sécurité des bâtiments. Les plus gros investissements prévus sur l'année sont les suivants :

- Effacement de réseaux rue de Bosnormand, au Pélican, rue Delamarre, rue Normande, Impasse des Forrières Poulain
- Plantations de 594 arbustes et 120 arbres
- Travaux d'assainissement en traverse sur RD 85
- Tracé des voies partagées
- Cavurnes aux cimetières de Thuit-Anger et de Thuit-Simer
- Réfection des croix de Thuit-Anger et de Thuit-Signol
- Réfection du Monument Ecce Homo
- Marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation de la Tour du Clocher de l'Eglise de Thuit-Signol

- Rénovation énergétique de l'Ecole Primaire
- Audits énergétiques pour la rénovation énergétique des salles des fêtes de Thuit-Anger et Thuit-Signol et du Restaurant Scolaire
- Réfection des marches de la salle des fêtes de Thuit-Signol
- Autolaveuses pour les salles des fêtes et le restaurant scolaire
- Fours pour les salles des fêtes de Thuit-Anger et Thuit-Simer
- Des Jeux de société pour la mise en place d'une ludothèque à la Médiathèque
- Du matériel informatique pour l'école primaire

Il a été prévu du matériel pour les salles des fêtes, le restaurant scolaire et les services techniques.

Un projet d'aménagement d'équipements sportifs est envisagé, ce projet sera en collaboration avec les élèves de l'école primaire et les jeunes de notre commune.

Des demandes de subvention sont faites auprès de l'Etat, du Département et nous répondons au maximum d'appels à projet pour obtenir le plus d'aides financières possibles sur nos dossiers.

École flexible

Dans le cadre de "Notre école, faisons-la ensemble", les enseignants de l'école primaire ont proposé un projet d'école flexible. Leur projet a été financé par l'Etat et a été sélectionné pour être présenté au Ministère, il a représenté l'Académie de Normandie. Merci à eux pour cet investissement !

Les travaux de rénovation énergétique entrepris par la commune seront faits sur le même temps.

Les enseignants nous parlent de l'école flexible :

" Nous avons imaginé notre future école, une école bienveillante et respectueuse des différences qui aura comme priorité le bien-être des élèves. Nous aménagerons tous nos locaux sur le modèle des établissements flexibles après avoir réalisé différents essais dans chacune de nos classes.

L'aménagement de la classe est primordial et induit les choix pédagogiques, le comportement et le sentiment de bien-être des élèves et des enseignants.

L'aménagement de la classe et des espaces annexes doit permettre une plus grande flexibilité dans les assises et les zones de travail. Une classe bien organisée offre aux élèves la possibilité de s'approprier davantage l'espace et permet de développer leur autonomie.

Les élèves peuvent s'installer seuls ou en petits groupes, travailler avec l'aide de l'enseignant ou en autonomie, se déplacer et bouger ou s'isoler au calme.

Les élèves doivent s'approprier les outils d'apprentissage et les gérer.

L'enseignant pourra transformer les espaces de travail en fonction des activités et investir d'autres espaces comme les couloirs, les cours de récréation ou le réfectoire.

Les objectifs :

Améliorer le climat scolaire.

Donner l'envie aux enfants d'investir leur classe, leur permettre de se sentir libre de faire des choix ;

Permettre à chaque élève de choisir une posture dans laquelle il se sent bien et qui lui permet d'entrer au mieux dans les apprentissages.

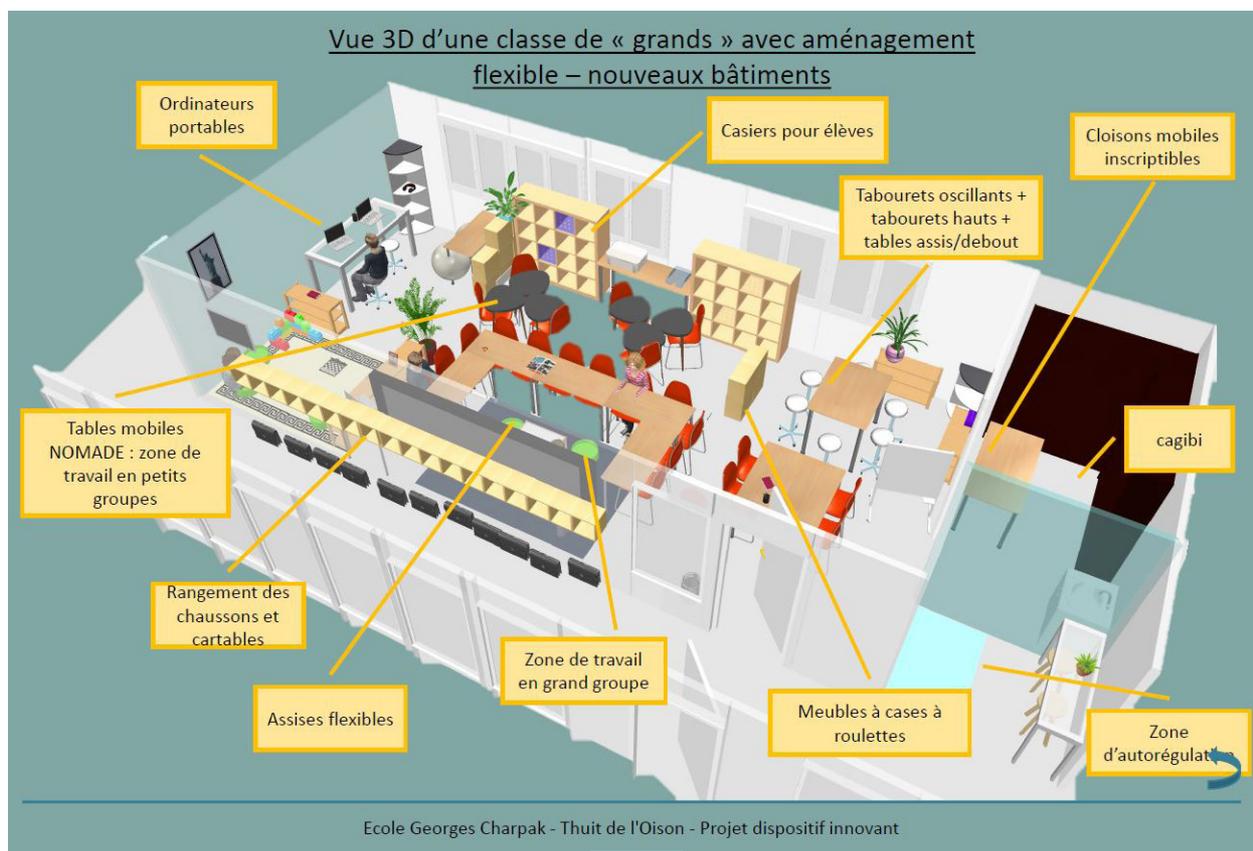
Lutter contre les difficultés scolaires et renforcer l'apprentissage des fondamentaux

Développer l'autonomie des élèves ;

Prendre en compte les différences et adapter le parcours de chaque élève.

Les différents partenaires qui ont participé aux temps de concertation et à l'élaboration du projet sont :

- la Commune du Thuit de l'Oison qui co-finance le projet ;
- l'équipe du périscolaire qui partage l'occupation des locaux et participera à des temps de formation ;
- deux associations locales, "Ensemble pour Clara" et "Préhandys", qui œuvrent pour l'intégration des élèves porteurs de handicap en organisant à des temps de sensibilisation.



À la Médiathèque

Pour vous rappeler ce que nous avons proposé depuis le début de l'année, nous partageons un pêle-mêle des photos de nos animations :

La découverte des albums en noir et blanc, ainsi que le tapis de lecture « Couleurs », les séances de tricot, l'escape game : Panique dans la bibliothèque, l'exposition de peintures et de sculptures et les ateliers de poterie.



Dans les mois qui viennent, l'animation « Heure du conte » se poursuit : les 12 avril et 10 mai, à 10h30, les tout-petits partiront en aventure avec Luisa, le 14 juin, à 10h30, les grands (à partir de 6 ans) voyageront avec Jean et Jeannette. Soyez nombreux !!

En mai, nous vous invitons à découvrir notre sélection de documents concernant les activités en plein air, et les nombreux documents fraîchement choisis par l'équipe de la médiathèque lors de l'échange annuel à la Médiathèque départementale de l'Eure.

En juin, nous vous invitons au café littéraire, le 3 juin, à 10h30, et à trois conférences – rencontres autour du voyage.

Le samedi 10 juin à 10h30, Jean vous parlera de l'Irlande, un pays vert, suivi d'une dégustation, très modérée, d'une bière irlandaise.

Le samedi 17 juin, à la même heure, Jeannette et Jérôme vous parleront du pays du hygge et des vikings - le Danemark.

Dernière escapade prévue le samedi 24 juin, à la même heure : Marie Claude et Nadine parleront d'une île tropicale : Madagascar, suivi d'une petite dégustation.

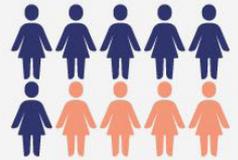
Pendant les vacances d'été (du 1er juillet au 31 août), nous vous invitons à la découverte de nos fameux sacs « Voyage littéraire » - sélection de documents, pour les petits et grands lecteurs, à découvrir lors de vos sorties d'été. Bonnes vacances à tous !

LA MEDIATHEQUE DU THUIT DE L'OISON EN 2022

1 436 lecteurs de la médiathèque

1 058
lecteurs (actifs)
de la commune

378
lecteurs (actifs)
hors commune

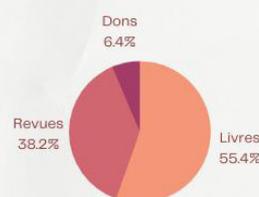


55 %
19h30min
d'ouverture
hebdomadaire

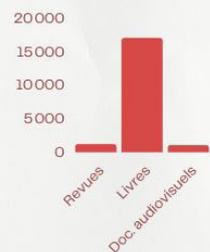
300 abonnés sur Facebook
(78.8% femmes et 21.2 % hommes)

40 abonnés sur Instagram
(depuis 2022)

815
documents achetés



19 563
prêts et prolongations



Fonds propre

5 127

Fonds de la MDE

4 908

Lectures
Rencontres
Jeux
Ateliers
Expositions
Projections
Concerts

L'équipe de la médiathèque
2 agents
10 bénévoles



Le TECHNOCOM, c'est fini !

Après 18 ans d'existence, le Technocom a fermé ses portes à tout jamais, laissant place à un nouvel évènement.

Pour la deuxième année, le Technocom a été organisé sans la Communauté de Communes Roumois Seine, historiquement coorganisatrice de l'évènement depuis la création de l'association ZGen en 2014. La participation de la CC Roumois-Seine visait à proposer aux centres de loisirs alentour, une animation autour du numérique avec une ouverture en semaine. L'association ZGen quant à elle apportait une vision orientée grand public par le souhait de proposer des ateliers à destination d'un plus large public. L'association acte la décision de la Communauté de Commune de l'évolution de la coorganisation en partenariat dont découle la décision d'un nouveau départ.

Baisse de fréquentation

L'édition 2023 a vu une baisse de fréquentation du public hors groupe et centre de loisirs . L'argumentation qui prévalait depuis 18 ans sur les jeux en réseau et les consoles sur écran géant ne s'applique plus aujourd'hui avec l'essor du jeu en ligne et la multiplication des écrans plats.

Un nouveau départ



Le "Festival du Numérique" aura lieu les 1, 2 et 3 mars 2024, avec des ateliers, des conférences, des tournois e-sport et de nombreuses diffusions en direct. Fort de l'expérience et de la multiplication des partenariats, l'objectif est de proposer au public des animations avec des intervenants passionnés. Les groupes et centre de Loisirs ne sont pour autant pas exclus. Une préouverture sera proposée le vendredi aux structures ayant accepté l'un des projets proposés par l'association en septembre. L'objectif est que les groupes deviennent acteurs du festival qui deviendra un espace de promotion du travail réalisé en amont.

Les 1, 2 et 3

mars, le Thuit de l'Oison sera le lieu de rencontre des passionnés de jeux vidéo et d'activités autour du numérique. Vous avez plus de 16 ans et souhaitez participer à l'organisation du festival, envoyez un message sur contact@zgen.fr ou rejoignez-nous sur notre discord :



Fête de la Musique



La Commune du Thuit de l'Oison, Z-Gen, Rouen Normandie Scène et le Comité des fêtes vous propose une nouvelle édition de la fête de la Musique. Cette année encore, ils vous proposent une programmation variée. À 19 h 30, après la découverte de Clémentine en 2022, c'est Chinez.ia qui fera sa 1^{ère} grande scène en première partie. Puis, vous danserez sur les reprises proposées par EPONEM pour finir par une découverte avec le groupe HÉLIUM.

Le Twirling Club de l'Oison vous proposera des démonstrations entre chaque séquence musicale.

Les organisateurs ont noté vos remarques en 2022 et ont augmenté l'offre de restauration.

Celle proposée par le Comité des Fêtes a été renforcée. Marie vous propose de déguster des hot-dogs et des gaufres et le Jardin d'Esta leur menu spécial comme en 2022 .

Cette année le Twirling Club de l'Oison tiendra un stand où vous trouverez sandwiches, pop-corn et des barbes à papa. Pour parfaire l'offre, le camion Pizza Sympa sera installé à proximité du concert, si vous n'avez pas le courage d'aller jusqu'à la Pâte à Thuit. Cette année, tous les visiteurs pourront profiter de bonnes musiques avec le ventre plein !

**Le 21 juin, rendez-vous devant
l'espace commercial du Manoir pour
une soirée inoubliable !**

Twirling Club de l'Oison

C'est une belle saison qui débute pour les athlètes du Twirling Club de l'Oison.

Nos athlètes concourant en Nationale 1, 2 et 3 ont brillé lors du Championnat Départemental de l'Eure à Romilly Sur Andelle les 4 et 5 février 2023.

Pas moins de 15 titres de champions de l'Eure, 5 titres de vice-champions de l'Eure et 2 Médailles de Bronze.

Le club s'est également démarqué au Championnat Sélectif National 1 et 2 à Saint Etienne du Rouvray les 18 et 19 mars 2023.

Les Résultats :

Nationale 1 :

Cadette : Ambre DUCHESNE 1ère

Junior : Morgane ODIENNE 3ème, Julie DUCHESNE 5ème

Sénior : Léa OUARET 1ère

Duo Junior : Julie et Morgane 1ères

Nationale 2

Minime : Chloé BUREY 1ère

Masculine Minime : Joad MAINIE 1er

Cadette : Manon CLEMENT 1ère, Andréa BARAZER 5ème

Junior : Lya MAINIE 1ère, Ilyana DOUBET 3ème

Sénior : Marine LABEE 5ème

Duo Cadet : Ambre et Manon 1ère

Duo Junior : Ilyana et Lya 1ère

Équipe Cadette : 1ère

Nous avons organisé le Championnat Régional (Sélectif) National 3 au gymnase Jean Gachassin du Thuit de l'Oison les 25 et 26 mars 2023 où nos jeunes athlètes ont défendu les couleurs du club, ci-dessous les résultats :

Benjamine : 1ère Manon PINEL, 2ème Lou-Anne TEURQUETY, 7ème Taïsha CHENU

Minime : 1ère Chloé DECAGNY, 2ème Zoé GUILBERT, 4ème Anaé CROCETTI, 9ème Enora BLECHARCZYK, 18ème Lia DANTAN.

Duo Benjamin : 1ères Enorah CAPRON et Lou-Anne TEURQUETY

Duo Minime : 1ères Anaé CROCETTI et Lia DANTAN

Duo Cadet : 2èmes Enora BLECHARCZYK et Joad MAINIE

Équipe Benjamine : 1ères Laurine DAIGLE, Enorah CAPRON, Lou-Anne TEURQUETY, Sarah MOSCA, Manon PINEL et Thessa MOUCHEL

Le club organise différentes manifestations tout au long de l'année (loto, gala) afin de récolter des fonds pour subventionner le déplacement en Angleterre, le coût est compliqué à assumer pour un Club dans un village comme Thuit-Signol, même si nous pouvons compter sur la Communauté de communes de Roumois Seine, et sur différents partenaires.

Nous sommes toujours à la recherche des sponsors, des donateurs pour nous aider à vivre ce grand moment.

Nous serons fiers de représenter le Thuit de l'Oison et la France à la Coupe du Monde.

Les résultats en images





Amicale des Marcheurs du Roumois et de l'Oison

Association locale de randonnée conviviale affiliée à la FFRP

Le Programme :

- 2 randonnées d'1/2 journée par mois le dimanche de novembre à fin février
- 2 randonnées par mois le dimanche de mars à octobre (mais 1 en juillet et 1 en août)
- 1 séjour rando d'une semaine au printemps (distance variable : Bretagne – Vosges - Jura...)
- 1 week-end prolongé août –septembre
- 1 rando le 1er jeudi de chaque mois (en général) ouverte à tous – départ de Thuit-Signol, la Mare Asse à St Pierre lès Elbeuf ou villages proches

Programme complet en mairie pour 2023 et sur sites

- Venez nous rejoindre pour 1 ou 2 randos d'essai gratuites
- Pour toutes les randos et séjour, covoiturage possible sur demande.
- Prévoir bonnes chaussures de randonnée et éventuellement bâtons.

Contact :

M. Alain MARIETTE
6 rue Alain Plantefol, Le Thuit-Signol
27370 LE THUIT de l'OISON
02 35 87 84 47 ou 06 10 26 67 37
mail : amrorando@yahoo.fr
amrorando.canalblog.com
@ Rando Amro



Boules Thuit-Signolaises :

L'ensemble du bureau de BTS est toujours prêt à recevoir de nouveaux adhérents. Il est possible de venir 2 fois pour se rendre compte de l'ambiance conviviale et de tester au jeu avant de prendre son adhésion.



Les entraînements ont lieu les lundi, jeudi, samedi à partir de 14h00, la cotisation est de 26 € l'année.

Nous organisons 13 challenges ainsi qu'un grand concours ouvert à tous le 14 juillet.

Venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

Le Club de l'Amitié

Le Club de l'Amitié créé en 1981, compte aujourd'hui 102 membres (37 hommes et 65 femmes). Nous nous réunissons à la salle des fêtes Philippe Aubin, TOUS les mardis après-midi de 14h à 18h devant les jeux de société (Dominos, Tarot, Manille, Triominos, Scrabble, Labyrinthe) et un goûter.

La cotisation est de 20 € pour l'année.

Nous vous proposons plusieurs activités dans l'année (Barbecue, Crêpes party Galette des Rois, Sorties en car, Repas de Noël dansant).

Pour nous contacter :

Mireille LADIRAY, Présidente : 06.16.47.83.76
Élisabeth JARDINIER, Secrétaire : 07.80.61.55.34
Annie ALLEAUME, Trésorière : 09.52.27.81.51



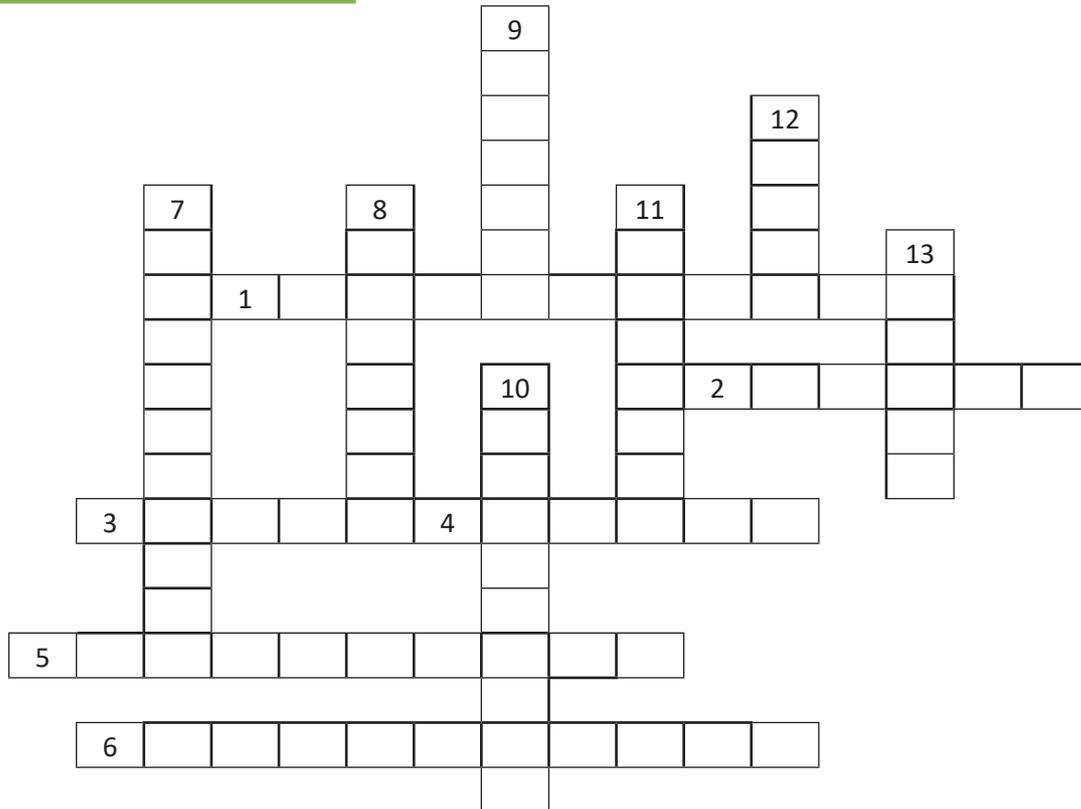
Comité des Fêtes du Thuit-Anger

Le Comité des Fêtes du Thuit-Anger s'est réuni le 21 janvier 2023 pour son Assemblée Générale.

Le nouveau bureau est composé comme suit :

Président : Yves TARRIDEC
Vice-Président : Olivier DORLEANS
Trésorière : Marie-Claude LETOUQ
Trésorière Adjointe : Christelle DORLEANS
Secrétaire : Dominique TARRIDEC
Secrétaire Adjointe : Joëlle VAN HULLE





1. Celle de Thuit-Simer aura lieu le 11 juin, vous pourrez y trouver de nombreux objets d'occasion à acheter
2. Cette fête aura lieu le 4 juin 2023 dans toute le France et celles de Thuit-Simer seront honorées à la salle des fêtes.
3. Vous pourrez vous en faire plein de nouveaux en venant aux animations proposées par le comité.
4. Le comité présente les siens en début d'année aux habitants de Thuit-Simer
5. Le comité en cherche toujours de nouveaux car ils sont indispensables au bon fonctionnement d'une association.
6. Le nouveau sera fêté le 18 novembre grâce à une soirée organisée par le comité.
7. C'est le nom de la salle des fêtes où le comité tient la plupart de ses manifestations.
8. Ce sera leur fête le 17 septembre à Thuit-Simer où tous les habitants seront invités pour un grand moment de convivialité.
9. Les membres du comité espèrent qu'elle sera toujours bonne pour vous qui viendrez participer aux fêtes de Thuit-Simer
10. Celui du 31 décembre est particulièrement festif à Thuit-Simer.
11. Jeu de cartes à quatre où le dix est la carte la plus forte. Un tournoi est prévu tous les deuxièmes jeudis de chaque mois à la salle des fêtes.
12. Jeu de hasard avec des boules numérotées de 1 à 90. Le comité en organise un le 13 mai à la salle Philippe Aubin.
13. Autre jeu de 78 cartes, sa nuit aura lieu le 15 septembre à la salle des fêtes de Thuit-Simer.

Vendredi 12 mai : Pierres en Lumière à l'Eglise de Thuit Signol

Samedi 27 mai : Marché de la Fête des Mères à Thuit Signol

Samedi 10 juin : Marché de la Fête des Pères à Thuit Signol

Samedi 09 septembre : Fête des Associations

16 et 17 septembre : Journées du Patrimoine

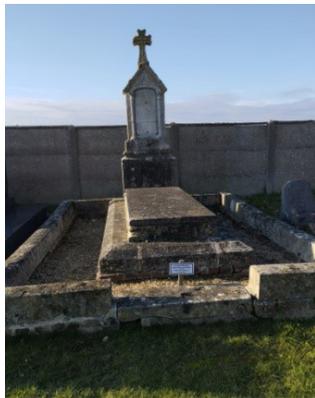
Samedi 04 novembre : Loto salle des fêtes Philippe Aubin

Début décembre : Les Agrumes

09 et 10 décembre : Marché de Noël

Un peu d'histoire

Par Michel Vaxelaire, membre de l'ATOP



Une découverte singulière

Saviez-vous que nous avons le privilège de posséder dans le cimetière de Thuit-Simer une tombe d'un soldat de Napoléon 1er. Ce qui est rarissime.

Une adhérente, membre du bureau, m'en avait parlé. Sur place, je n'ai pu déchiffrer que la stèle. Heureusement elle a pu décrypter une grande partie de la pierre tombale et « bingo » il existe sur Google un « reportage » sur cet édifice réalisé par l'ACNM (Association pour la Conservation des Monuments Napoléoniens) dont j'emprunte la totalité de leurs recherches, les ayant bien entendu avertis.



Ce soldat, Pierre Etienne BERMENT est né au Thuit-Simer en 1791 d'une famille d'agriculteurs. Appelé sous les drapeaux en 1811, il est libéré en 1813, puis est rappelé au 7^{ème} cuirassiers pour la campagne de 1815.

Sous les ordres du colonel Claude-François RICHARDOT, il participe aux charges du 18 juin (défaite de Waterloo). La médaille de Sainte



Hélène lui sera décernée. De nouveau démobilisé, il revient à son métier de cultivateur et deviendra quelqu'un d'important dans son domaine. Il décède à Rouen au Mont aux malades le 11 février 1876 (3^{ème} république Président Adolphe THIERS) après avoir été membre honoraire de la société centrale d'horticulture.

Sur la stèle, on peut voir son effigie, avec au dessus une banderole

« récompense au soldat laboureur » surmontée de la médaille de Sainte Hélène.

En dessous sont gravés deux chevaux labourant un champ.

L'état de la sépulture est correct mais le temps a déjà fait son œuvre et si quelques réparations sont envisageables, la remise en état demandera un réel investissement. Un bel objectif pour la commune et pour l'ATOP.

Cérémonies Patriotiques

Cérémonie du 8 mai

La cérémonie de la commémoration du **8 mai** aura lieu au Thuit-Simer. Le rendez-vous est fixé à 11h00 devant le monument aux morts pour le dépôt d'une gerbe.

L'appel du 18 juin

Une gerbe sera déposée au Monument aux morts du Thuit-Anger le samedi **18 juin** à 11h00 en mémoire de l'appel du 18 juin.

Les archers s'engagent pour le sport santé



Mercredi 15 février, dans le cadre de Sport ma Santé, le gymnase Jean Gachassin du Thuit l'Oison a laissé place aux sports de tir. Cette action, organisée par le Pôle Population, Concertation et Action sportive de la Communauté de Communes Roumois Seine, a réuni différents partenaires : le Pôle Animation Jeunesse du Pays du Neubourg et l'AOTS Section Tir à l'arc du Thuit de l'Oison. Une trentaine de jeunes ont pu s'initier à la pratique du tir à l'arc dans la bonne humeur.



Retrouvez l'article complet sur : <https://www.roumoiseine.fr/un-r-de-sports-de-tir/>

Les résultats de la Saison en Salle

Les archers se sont de nouveau distingués lors des compétitions officielles

Championnat	Archers de Thuit Signol	Jeunes	Adultes
de l'Eure	16	2 médailles d'argent, 3 de bronze	1 médaille d'or, 2 d'argent
de Normandie	10	1 médaille d'argent	1 médaille d'argent
de France	3	38 ^{ème} et 38 ^{ème}	9 ^{ème}

À noter les bonnes performances en équipe : l'équipe arc à poulies est Championne de l'Eure, l'équipe jeunes obtient la médaille de bronze et l'équipe arc classique accède à la 4^{ème} place.

Concours en salle de Thuit Signol

Les 21 et 22 janvier derniers, le club a organisé son concours en salle. Sur les 2 jours de compétition, nous avons accueilli 170 archers, venus de tout le département et des départements voisins pour participer à notre concours. Ce fut un beau week-end de tir à l'arc. Merci à tous les bénévoles qui ont fait que cette manifestation se déroule dans de bonnes conditions.

L'offre découverte

Profiter de l'offre licence découverte à 39 euros jusqu'au 1er Septembre 2023 :



Créneaux de 18H35 à 20H30 salle Jean Gachassin,
 ➤ les mardis et mercredis pour jeunes et débutants,
 ➤ les jeudis pour les compétiteurs et archers confirmés

Créneau de 14H30 à 17H00 à Boissey le Chatel le samedi

Si vous souhaitez contacter la Compagnie des Archers de Thuit signol :

Email : cats.thuitsignol@gmail.com

Site : <http://archers.thuitsignol.free.fr>

Facebook : La Compagnie des Archers de Thuit Signol

Instagram : [les_archers_de_thuit_signol](https://www.instagram.com/les_archers_de_thuit_signol)



Bouger Pour Milane

L'Association Ensemble pour Clara organise sa 11^{ème} édition sportive et solidaire.

Au profit cette année de Milane, jeune garçon de 8 ans en situation de handicap

2€ pour les - de 12ans

7€ pour les + de 12 ans

Vos dons sont aussi les bienvenus
(reçu fiscal sur demande pour tout don supérieur à 10€)

Dimanche 14 mai 2023

RDV à côté de la salle des fêtes de Thuit Signol

Courses enfants

(pour les - de 12 ans)

Départ 9^h30

6 & 12 km

Départ 10^h

Echauffement

par



6 km marche

Départ 10^h05

Inscription sur place uniquement

du dimanche 2 avril au dimanche 14 mai 2023

ÉDITION VIRTUELLE



Pas de chrono, distance libre manchez, courez, pédalez où vous voulez, et quand vous voulez

Envoyez vos plus belles photos par mail ! ou directement sur le Facebook de l'asso !

Inscription et paiement en ligne directement*

www.LMcommunication.com - 02 32 18 07 70

Ne pas jeter sur la voie publique

Un tirage au sort parmi tous les participants inscrits et présents le dimanche matin sera effectué à l'issue de la course

A gagner : 1 VTT

Un 2nd tirage au sort parmi tous les participants inscrits à la course en virtuelle sera effectué le dimanche 14 mai à 18h

A gagner : 1 bon d'achat de 100€

L'association Ensemble pour Clara reversera l'intégralité des bénéfices à Milane

Pour tout renseignement vous pouvez contacter : Stéphanie au 06 24 76 38 26 ou ensemblepourclara@gmail.com

*Inscription et paiement pour la course en virtuelle en flashant le qr code ou sur : <https://www.helloasso.com/associations/association-ensemble-pour-clara/evenements/bouger-pour-milane>

Suivez nous sur Ensemble pour Clara





Fête communale du Comité des Fêtes de Thuit Signal 2023

Sa Fête foraine

Le 14 juillet, vide grenier (06h- 18h - sans réservation - 3.00€ le mètre).

Restauration le midi.

Le 15 juillet, restauration à partir de 19h00, retraite aux flambeaux dès 22h et Feu d'artifice à partir de 23h00 devant la Mairie.

Le 16 juillet, grands jeux Intervillages avec restauration le midi.

RETOUR DE L'INTERVILLAGES

À l'occasion de la fête communale, un Intervillages sera organisé le dimanche 16 juillet 2023 devant la médiathèque de Thuit Signal.

Cette manifestation, organisée par les 3 comités des fêtes du Thuit de l'Oison, proposera 10 épreuves pour 10 équipes.

Chaque équipe idéalement intergénérationnelle regroupera 10 joueurs. Certains jeux des éditions précédentes seront à nouveau proposés avec plusieurs nouveautés.

Les modalités d'inscription et les informations complémentaires vous seront communiquées via le site Facebook « comité des fêtes thuit signal » et via l'affichage chez vos commerçants préférés.



AGENDA

📅 03 & 04 juin

Fête du village au Thuit-Anger organisée par son Comité des Fêtes

📅 04 juin

Journée Pédestre au Thuit-Anger organisée par son Comité des Fêtes

📅 11 juin

Foire à tout à la salle des fêtes Jean de la Fontaine organisée par le Comité des Fêtes du Thuit-Simer

📅 18 juin

Spectacle de Thuit-Dance à la Salle des Fêtes Philippe Aubin à 14h & à 18h

📅 21 juin

Fête de la Musique devant l'espace Marchand

📅 24 juin

Représentation Théâtrale de la Comédie de l'Oison

📅 24 juin

Spectacle de l'école maternelle et Kermesse

📅 14, 15 et 16 juillet

Fête du village au Thuit-Signal organisée par le Comité des Fêtes du Thuit-Signal

📅 16 juillet

Intervillages organisé par les 3 Comités des Fêtes

📅 09 septembre

Forum des Associations à la salle des fêtes Philippe Aubin organisé par la Commission Loisirs - Culture & le Comité des Fêtes du Thuit-Signal.

📅 10 septembre

Cochon grillé à la salle des fêtes Le Campanile organisé par le comité des fêtes du Thuit-Anger.

📅 15 septembre

La nuit du tarot organisée par le Comité des fêtes du Thuit-Simer à la salle des fêtes Jean de la Fontaine.

📅 17 septembre

Fête des voisins organisée par le Comité des fêtes du Thuit-Simer à la salle des fêtes Jean de la Fontaine.

📅 23 septembre

Début de la semaine d'Anniversaire de la Médiathèque, inauguration, orchestre Swing avec danse, mentaliste.

📅 24 septembre

Foire à tout au Thuit-Anger organisée par le Comité des Fêtes du Thuit-Anger.



LA GAZETTE DU THUIT - n°27

Directeur de publication : Gilbert DOUBET

Adresse : Mairie, Rue Henri de Campion - Le Thuit Signal - 27370 LE THUIT DE L'OISON

Rédaction : Commission Communication. Conception : Estelle DEMARE

Imprimé à 1 500 exemplaires par IRS Imprimerie - Le Bosc Roger en Roumois

Journal gratuit - Dépôt légal en cours